

Approche proposée en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* à l'égard des polymères inscrits sur la Liste intérieure des substances qui ont été jugés prioritaires lors du processus de catégorisation

Document de consultation

**Environnement Canada
Santé Canada**

Mars 2012

Approche proposée en vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* à l'égard des polymères inscrits sur la Liste intérieure des substances qui ont été jugés prioritaires lors du processus de catégorisation

But

Le présent document de consultation décrit l'approche proposée par Environnement Canada et Santé Canada à l'égard des polymères inscrits sur la Liste intérieure des substances (LIS) qui ont été jugés prioritaires lors du processus de catégorisation. L'objectif du présent document est de fournir aux parties intéressées et aux intervenants des renseignements généraux sur l'approche proposée et d'obtenir leur avis.

Contexte

En vertu de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* [LCPE (1999)], les ministres de l'Environnement et de la Santé doivent procéder à une évaluation préalable des substances qui répondent aux critères de la catégorisation énoncés dans la *Loi* afin de déterminer si elles présentent ou sont susceptibles de présenter un risque pour l'environnement ou la santé humaine.

À la fin du processus de catégorisation, en septembre 2006, quelque 4 300 substances devaient faire l'objet en priorité de mesures plus poussées. Les polymères représentent une part appréciable de ces substances et le gouvernement du Canada a élaboré une approche pour la réalisation des évaluations préalables dans le cadre du Plan de gestion des produits chimiques visant à déterminer si les polymères répondent aux critères énoncés à l'article 64 de la LCPE (1999), en vertu duquel une substance est considérée « toxique » si elle pénètre ou peut pénétrer dans l'environnement en une quantité ou concentration ou dans des conditions de nature à :

- a) avoir, immédiatement ou à long terme, un effet nocif sur l'environnement ou sur la diversité biologique;
- b) mettre en danger l'environnement essentiel pour la vie;
- c) constituer un danger au Canada pour la vie ou la santé humaines.

Description de l'approche proposée à l'égard des polymères

L'approche proposée met à profit l'expertise d'Environnement Canada et de Santé Canada ainsi que les travaux de réglementation des polymères réalisés à l'échelle internationale. Ses principaux éléments sont mis en avant dans les sections qui suivent. Un diagramme illustrant l'approche dans son ensemble est présenté à l'annexe 1.

1. Identification des substances candidates

Pour faire l'objet de l'approche proposée, les substances doivent remplir les trois critères suivants :

- a) être inscrites sur la LIS et avoir été jugées prioritaires dans le cadre du processus de catégorisation;
- b) répondre à la définition de polymère aux termes du paragraphe 1(1)¹ du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (substances chimiques et polymères)*;
- c) ne pas avoir été évaluées précédemment en vertu de la LCPE (1999) (par exemple, Défi, examen préalable rapide, autres activités d'évaluation, etc.).

L'approche proposée a permis de relever environ 570 substances candidates (voir l'annexe 2).

2. Collecte de données préliminaires dans le cadre de l'initiative de mise à jour de l'inventaire de la LIS

Il est proposé que la collecte d'information sur les quelque 570 substances candidates se fasse en deux étapes. La première consiste en la collecte de renseignements préliminaires dans le cadre de l'initiative de mise à jour de la LIS. Veuillez noter que des consultations distinctes concernant la conception de l'avis et les exigences relatives aux données auront lieu pour l'ensemble de l'initiative de mise à jour de la LIS. Les renseignements recueillis seront utilisés par Environnement Canada et Santé Canada pour déterminer si une substance est commercialisée au Canada en quantité supérieure au seuil de déclaration. Un seuil de déclaration de 1 000 kg par année civile est proposé pour les polymères dans l'avis relatif à la mise à jour de l'inventaire de la LIS. Ce seuil correspond au seuil de déclaration des polymères en vertu du Programme des substances nouvelles. L'étape deux du processus de collecte, qui se tiendra ultérieurement, vise la collecte de renseignements propres aux polymères qui se sont révélés être commercialisés en quantité supérieure au seuil de déclaration (voir la section 3b ci-après pour obtenir des précisions). Les deux avis seront coordonnés afin d'éviter que les intervenants n'aient à fournir deux fois les mêmes données.

¹ « polymère » Substance constituée :

- a) de molécules caractérisées par l'enchaînement d'au moins un type d'unités monomères;
- b) de plus de 50 %, en masse, de molécules contenant au moins trois unités monomères liées par covalence à au moins une autre unité monomère ou à un autre réactif;
- c) de moins de 50 %, en masse, de molécules de même masse moléculaire;
- d) de molécules distribuées à l'intérieur d'un intervalle de masses moléculaires et dont la différence de masse moléculaire est attribuée essentiellement à des différences dans le nombre d'unités monomères.

3. Activités postérieures à la collecte des données dans le cadre de la mise à jour de l'inventaire de la LIS

Les prochaines étapes de l'approche proposée varient selon le risque d'exposition de l'environnement ou de la population en général.

a) Substances sans risque d'exposition prévu

Un polymère candidat sera considéré comme « non commercialisé » au seuil de déclaration si les renseignements recueillis dans le cadre de la mise à jour de l'inventaire de la LIS ne révèlent aucune activité industrielle (importation ou fabrication) de plus de 1 000 kg par année civile. Puisque les renseignements obtenus révèlent que ces polymères ne sont pas utilisés en quantité supérieure au seuil de déclaration établi, le risque d'exposition au Canada découlant de l'activité commerciale est faible.

Il est proposé que ces polymères sans risque d'exposition prévu soient considérés comme ne répondant pas aux critères énoncés à l'article 64 de la LCPE (1999).

Néanmoins, certains d'entre eux pourraient avoir des propriétés très dangereuses, selon qu'ils présentent un ou plusieurs indicateurs de danger (par exemple, propriétés ou caractéristiques portant à croire que le polymère pourrait être très dangereux pour la santé humaine ou l'environnement). En pareil cas, il est possible que dans le cadre d'une nouvelle activité, les polymères qui n'ont pas été identifiés ou évalués en vertu de la LCPE (1999) répondent aux critères énoncés à l'article 64 de la *Loi*. On propose alors d'appliquer des dispositions relatives à une nouvelle activité (NAC) de la LCPE (1999), afin que toute nouvelle activité liée à ces substances soit soumise à une évaluation préalable des risques écologiques et des risques pour la santé humaine.

Dans le cas des polymères qui n'ont aucune propriété très dangereuse et pour lesquels on ne prévoit aucune exposition, il est proposé que le gouvernement du Canada ne prenne pas d'autres mesures pour l'instant.

b) Substances présentant un risque d'exposition

Dans le cadre de l'initiative de mise à jour de l'inventaire de la LIS, les polymères qui sont commercialisés en quantité supérieure au seuil de déclaration pourraient présenter un risque d'exposition. Ces polymères feront l'objet d'une deuxième phase de collecte de données. On propose d'effectuer cette deuxième phase sous forme d'avis émis en vertu de l'article 71, afin que toute personne qui importe ou fabrique le polymère communique au gouvernement du Canada les renseignements qui s'y rapportent. L'avis proposé exige la communication de renseignements de base, correspondant à ceux exigés à l'annexe 9 du

Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (substances chimiques et polymères). Les personnes désignées dans l'avis devront également répondre à des questions visant à permettre au gouvernement du Canada d'évaluer si le polymère satisfait aux exigences réglementaires réduites (ERR)². Le respect des ERR d'une façon générale indique un faible risque. Il est également proposé que les personnes désignées dans l'avis soient tenues de présenter des données complémentaires sur le polymère qui sont facilement utilisables (par exemple, renseignements requis à l'annexe 10 du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles [substances chimiques et polymères]*).

i) Évaluation du respect des ERR par le gouvernement du Canada

À partir des renseignements obtenus dans le cadre de la deuxième phase de collecte, Environnement Canada et Santé Canada détermineront si les polymères déclarés sont des polymères à ERR. Le cas échéant, il est proposé que ce type de polymères soit considéré comme ne répondant pas aux critères énoncés à l'article 64 de la LCPE (1999), compte tenu de leur faible risque prévu. Quiconque prévoit fabriquer ou importer un polymère au Canada sous une forme qui ne répond plus aux ERR doit envoyer un avis à cet effet avant d'entreprendre l'activité proposée.

Les substances qui ne satisfont pas aux ERR feront l'objet d'une évaluation plus poussée.

ii) Évaluation préalable

Dans le cas des polymères qui ne satisfont pas aux ERR, il est proposé de les évaluer dans le cadre des évaluations préalables plus poussées afin de déterminer s'ils répondent à certains des critères énoncés à l'article 64 de la LCPE (1999). Comme pour toute autre démarche d'évaluation, les polymères qui font l'objet d'une évaluation préalable peuvent être évalués séparément, en groupe ou par catégorie, en vue de réaliser des gains d'efficacité. S'il y a lieu, des techniques de calcul ou de lecture croisée peuvent être utilisées et les activités d'évaluation peuvent être réalisées avec l'aide d'autres autorités.

S'il est constaté dans le cadre de l'évaluation qu'un polymère répond à un ou plusieurs des critères énoncés à l'article 64 de la LCPE (1999), des mesures de gestion des risques appropriées seront proposées. Si le polymère ne répond à aucun des critères, deux solutions sont proposées. Dans le cas d'un polymère

² Les polymères à exigences réglementaires réduites (ERR) sont décrits à l'article 9 du *Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (substances chimiques et polymères)*. Il s'agit de polymères à forte masse moléculaire moyenne en nombre (M_n) qui comportent un pourcentage limité d'éléments à faible masse moléculaire (< 1000 daltons), qui sont chimiquement stables et qui ne contiennent pas certains groupes fonctionnels réactifs ou cationiques. Pour en savoir plus, consulter la section 3.4.1.3 des *Directives pour la déclaration et les essais de substances nouvelles : substances chimiques et polymères* (version 2005).

qui a des propriétés très dangereuses, selon qu'il présente un ou plusieurs indicateurs de danger (par exemple, propriétés ou caractéristiques portant à croire que le polymère pourrait être très dangereux pour la santé humaine ou l'environnement), il est proposé d'appliquer des dispositions relatives à une nouvelle activité (NAC) de la LCPE (1999), afin que toute nouvelle activité liée à ces substances soit soumise à une évaluation préalable des risques écologiques et des risques pour la santé humaine. Dans le cas des polymères qui n'ont aucune propriété très dangereuse, il est proposé que le gouvernement du Canada ne prenne pas d'autres mesures pour l'instant.

iii) Aucune donnée recueillie, mais preuve d'exposition directe possible

Si un polymère candidat est considéré comme « non commercialisé » au seuil de déclaration précisé dans l'avis émis relativement à la mise à jour de l'inventaire de la LIS en raison de l'absence d'activité industrielle déclarée (importation ou fabrication) de plus de 1 000 kg par année civile, mais qu'il a des propriétés potentiellement très dangereuses, selon qu'il présente un ou plusieurs indicateurs de danger, d'autres mesures seront prises pour caractériser la pénétration dans l'environnement afin déterminer les sources possibles d'exposition directe pour la population canadienne.

Il est proposé que les polymères jugés à risque élevé auxquels la population générale pourrait être exposée directement fassent l'objet d'une évaluation plus poussée afin d'éclairer la caractérisation du risque.

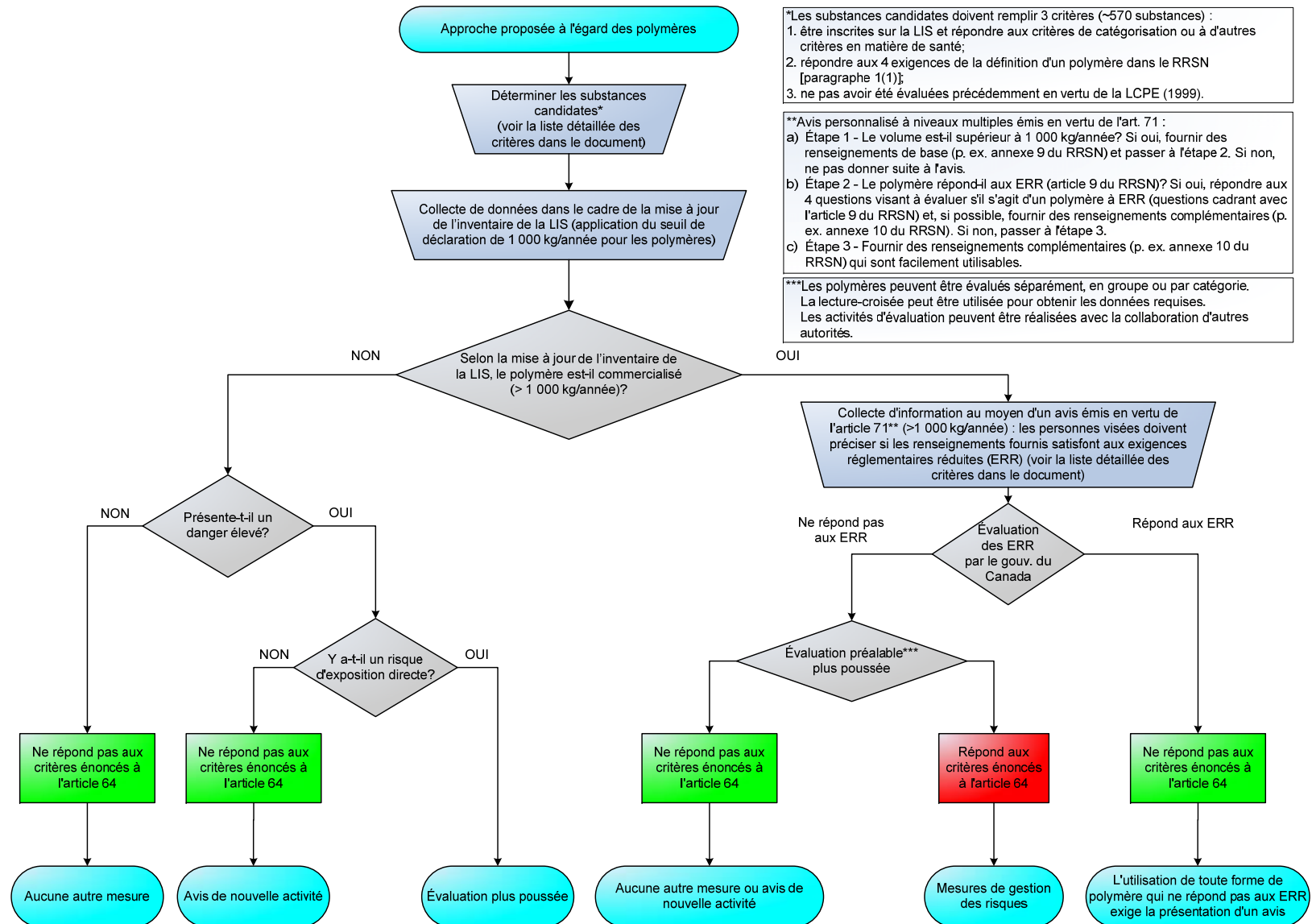
Lois et directives pertinentes

Canada, 1999. *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)*. Lois du Canada, 1999, ch. 33, *Gazette du Canada*, Partie III, vol. 22, n° 3. Sur Internet : <http://www.gazette.gc.ca/archives/p3/1999/g3-02203.pdf>

Canada, 2005. *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999) : Règlement sur les renseignements concernant les substances nouvelles (substances chimiques et polymères)*. C.P. 2005-1484, le 31 août 2005, DORS/2005-247. *Gazette du Canada*, Partie II, vol. 139, n° 19, p. 1864-1928. Sur Internet : <http://www.gazette.gc.ca/archives/p2/2005/2005-09-21/pdf/g2-13919.pdf>

Canada, ministère de l'Environnement, ministère de la Santé, 2006. Directives pour la déclaration et les essais de substances nouvelles : substances chimiques et polymères, conformément à l'article 69 de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement (1999)* — Version 2005 [cité le 2 juin 2011]. Sur Internet : <http://www.ec.gc.ca/subsnouvelles-newsups/default.asp?lang=Fr&xml=FA59945E-8DD5-D745-8A55-EA6667737FE5>

Annexe 1. Diagramme illustrant l'approche proposée à l'égard des polymères inscrits sur la Liste intérieure des substances qui ont été jugés prioritaires lors du processus de catégorisation



Annexe 2. Ébauche de liste de substances polymériques inscrites sur la Liste intérieure des substances considérées pour cette approche

No CAS ¹	Nom de la substance
1338-51-8	Toluènesulfonamide, produits de la réaction avec le formaldéhyde
1401-55-4	Tanins
1415-93-6	Acides humiques
8050-81-5	Siméthicone
8061-51-6	Lignosulfonate de sodium
8061-52-7	Lignosulfonate de calcium
8061-53-8	Lignosulfonate d'ammonium
8062-15-5	Acide lignosulfonique
8075-74-9	Lignosulfonate mixte de chrome et de fer
9000-01-5	Gomme arabique
9000-07-1	Carraghénine
9002-92-0	α -Dodécyl- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)
9002-93-1	α -[p-(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phényl]- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)
9002-98-6	Aziridine homopolymérisée
9003-01-4	Acide acrylique homopolymérisé
9003-04-7	Acide acrylique homopolymérisé, sel de sodium
9003-05-8	Acrylamide homopolymérisé
9003-07-0	Prop-1-ène homopolymérisé
9003-08-1	1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine polymérisée avec le formaldéhyde
9003-11-6	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane
9003-17-2	Buta-1,3-diène homopolymérisé
9003-18-3	Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène
9003-20-7	Acétate de vinyle homopolymérisé
9003-22-9	Acétate de vinyle polymérisé avec le chloroéthylène
9003-27-4	2-Méthylprop-1-ène homopolymérisé
9003-28-5	But-1-ène homopolymérisé
9003-31-0	Isoprène homopolymérisé
9003-35-4	Phénol polymérisé avec le formaldéhyde
9003-37-6	Butyraldéhyde polymérisé avec l'aniline
9003-39-8	N-Vinyl-2-pyrrolidone homopolymérisée
9003-49-0	Acrylate de butyle homopolymérisé
9003-50-3	Heptanal polymérisé avec l'aniline
9003-53-6	Styrène homopolymérisé
9003-55-8	Styrène polymérisé avec le buta-1,3-diène
9003-56-9	Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène et le styrène
9004-36-8	Acétate butyrate de cellulose
9004-39-1	Acétate/propionate de cellulose
9004-57-3	Éthylcellulose
9004-58-4	Éthyl(2-hydroxyéthyl)cellulose
9004-66-4	Dextran de fer
9004-70-0	Nitrate de cellulose
9004-82-4	α -Sulfo- ω -(dodécyloxy) poly(oxyéthylène), sel de sodium
9005-09-8	Acide maléique polymérisé avec le chloroéthylène et l'acétate de vinyle
9005-12-3	Poly[oxy(méthylphénylsilylène)]
9005-27-0	Éther 2-hydroxyéthylrique d'amidon
9005-35-0	Alginate de calcium

No CAS ¹	Nom de la substance
9005-37-2	Alginate de propylèneglycyle
9006-03-5	Caoutchouc chloré
9006-26-2	Anhydride maléique polymérisé avec l'éthylène
9006-65-9	Diméthicone
9007-34-5	Collagènes
9008-63-3	Naphtalènesulfonate de sodium polymérisé avec le formaldéhyde
9010-77-9	Acide acrylique polymérisé avec l'éthylène
9010-79-1	Prop-1-ène polymérisé avec l'éthylène
9010-85-9	Isoprène polymérisé avec le 2-méthylprop-1-ène
9010-86-0	Acrylate d'éthyle polymérisé avec l'éthylène
9010-88-2	Méthacrylate de méthyle polymérisé avec l'acrylate d'éthyle
9011-05-6	Urée polymérisée avec le formaldéhyde
9011-14-7	Méthacrylate de méthyle homopolymérisé
9011-15-8	Méthacrylate d'isobutyle homopolymérisé
9016-00-6	Poly[oxy(diméthylsilylène)]
9016-83-5	Formaldéhyde polymérisé avec le crésol
9017-27-0	Méthylstyrène polymérisé avec l'isopropénylbenzène
9017-72-5	Acide naphtalènesulfonique polymérisé avec le formaldéhyde et le 4,4'-sulfonyldiphénol
9022-96-2	Butan-1-ol, sel de titane(4+), homopolymérisé
9036-19-5	α -[(1,1,3,3-Tétraméthylbutyl)phényl]- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)
9038-95-3	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther monobutylique
9039-25-2	Formaldéhyde polymérisé avec le crésol et le phénol
9040-65-7	Formaldéhyde polymérisé avec le nonylphénol
9045-28-7	Acétate d'amidon
9049-71-2	α -Hydro- ω -hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)], éther avec l' α -D-glucopyranoside de β -D-fructofuranosyle
9051-57-4	α -Sulfo- ω -(nonylphénoxy)poly(oxyéthylène), sel d'ammonium
9060-53-1	Anhydride 2-(tétrapropényl)succinique polymérisé avec le 1-aminopropan-2-ol et l'éthylèneglycol
9063-38-1	Éther carboxyméthyle d'amidon, sel de sodium
9066-50-6	Lignosulfonate de chrome
9082-00-2	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther (3:1) avec le glycérol
9084-06-4	Acide naphtalènesulfonique polymérisé avec le formaldéhyde, sel de sodium
9086-40-2	Formaldéhyde polymérisé avec le (1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol
12624-35-0	Acide linoléique, dimérisé, polymérisé avec l'éthane-1,2-diamine
24937-74-4	Formaldéhyde polymérisé avec l'aniline et le phénol
24937-78-8	Acétate de vinyle polymérisé avec l'éthylène
24938-91-8	α -Tridécyloxy- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)
24969-06-0	(Chlorométhyl)oxirane homopolymérisé
24969-10-6	(Chlorométhyl)oxirane polymérisé avec l'oxirane
25014-31-7	Isopropénylbenzène homopolymérisé
25035-68-1	Acide méthacrylique polymérisé avec le styrène et l'acrylate d'éthyle
25035-69-2	Acide méthacrylique polymérisé avec l'acrylate de butyle et le méthacrylate de méthyle
25035-71-6	<i>p</i> -Toluènesulfonamide polymérisé avec le formaldéhyde
25035-90-9	Maléate de dibutyle polymérisé avec l'acétate de vinyle
25036-13-9	Urée polymérisée avec le formaldéhyde et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
25036-25-3	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le 2,2'-[isopropylidènebis(4,1-phénylénoxyméthylène)]bis(oxirane)

No CAS ¹	Nom de la substance
25037-45-0	Acide carbonique polymérisé avec le 4,4'-isopropylidènediphénol
25038-59-9	Poly(oxyéthylèneoxytéréphtaloyle)
25053-96-7	Formaldéhyde polymérisé avec l'o-crésol
25054-06-2	Formaldéhyde polymérisé avec la cyclohexanone
25067-00-9	<i>p</i> -Toluènesulfonamide polymérisé avec le formaldéhyde et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
25067-01-0	Acrylate de butyle polymérisé avec l'acétate de vinyle
25068-38-6	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane
25085-02-3	Acrylate de sodium polymérisé avec l'acrylamide
25085-17-0	<i>N</i> -(2-Aminoéthyl)éthane-1,2-diamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane
25085-50-1	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> -tert-butylphénol
25085-75-0	Formaldéhyde polymérisé avec le 4,4'-isopropylidènediphénol
25085-99-8	2,2'-[Isopropylidènebis[(4,1-phénylénioxy)méthylène]]bis(oxirane) homopolymérisé
25087-34-7	But-1-ène polymérisé avec l'éthylène
25133-97-5	Acide méthacrylique polymérisé avec l'acrylate d'éthyle et le méthacrylate de méthyle
25153-36-0	Formaldéhyde polymérisé avec le furane-2-méthanol et le phénol
25155-81-1	Formaldéhyde polymérisé avec le toluène
25213-24-5	Acétate de vinyle polymérisé avec l'alcool vinylique
25322-68-3	α -Hydro- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)
25322-69-4	α -Hydro- ω -hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]
25359-84-6	Phénol polymérisé avec le 2,6,6-triméthylbicyclo[3.1.1]hept-2-ène
25568-39-2	Méthacrylate de 2-(diméthylamino)éthyle polymérisé avec l'acrylamide
25608-33-7	Méthacrylate de butyle polymérisé avec le méthacrylate de méthyle
25719-60-2	6,6-Diméthyl-2-méthylènebicyclo[3.1.1]heptane homopolymérisé
25766-18-1	2,6,6-Triméthylbicyclo[3.1.1]hept-2-ène homopolymérisé
25791-96-2	α,α',α'' - Propane-1,2,3-triyltris[ω -hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)]]
25852-37-3	Méthacrylate de méthyle polymérisé avec l'acrylate de butyle
25951-19-3	Méthacrylate de dodécyle polymérisé avec la 2-méthyl-5-vinylpyridine et le méthacrylate d'octadécyle
25987-30-8	Acide acrylique polymérisé avec l'acrylamide, sel de sodium
25987-66-0	Acide méthacrylique polymérisé avec le méthacrylate de butyle, le styrène et le méthacrylate de méthyle
25988-97-0	Diméthylamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane
25989-02-0	Formaldéhyde polymérisé avec le furane-2-méthanol
26006-22-4	Sulfate de [2-(méthacryloyloxy)éthyl]triméthylammonium et de méthyle polymérisé avec l'acrylamide
26022-00-4	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> -tert-butylphénol, le 4,4'-isopropylidènediphénol et le <i>p</i> -crésol
26062-79-3	Chlorure de diallyldiméthylammonium homopolymérisé
26139-75-3	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>m</i> -xylène
26161-33-1	Chlorure de [2-(méthacryloyloxy)éthyl]triméthylammonium homopolymérisé
26265-08-7	2,2',6,6'-Tétrabromo-4,4'-isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le 4,4'-(isopropylidène)diphénol
26300-51-6	Méthacrylate de méthyle polymérisé avec l'acrylate de butyle et l'acide acrylique
26335-33-1	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> -octylphénol
26338-45-4	Chlorhydrate d'aziridine homopolymérisée
26338-61-4	2-Furaldéhyde polymérisé avec le phénol

No CAS ¹	Nom de la substance
26354-11-0	Formaldéhyde polymérisé avec l' <i>o</i> -crésol et le phénol
26376-86-3	Acrylate d'éthyle polymérisé avec l'acrylate de 2-éthylhexyle
26590-05-6	Chlorure de diallyldiméthylammonium polymérisé avec l'acrylamide
26591-12-8	Cyanoguanidine polymérisée avec le formaldéhyde
26617-87-8	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, composé avec l'iode
26635-92-7	α, α' -{[(Octadécyl)imino]diéthylène}bis[ω -hydroxypoly(oxyéthylène)]
26678-93-3	Formaldéhyde polymérisé avec le 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol
26780-96-1	2,2,4-Triméthyl-1,2-dihydroquinoléine homopolymérisée
26811-08-5	Formaldéhyde polymérisé avec la 5,5-diméthylimidazolidine-2,4-dione
27029-76-1	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>m</i> -crésol et le <i>p</i> -crésol
27083-27-8	3,3'-Dicyano-1,1'-hexane-1,6-diylidguanidine polymérisée avec l'hexane-1,6-diamine, chlorhydrate
27103-90-8	Sulfate de [2-(méthacryloyloxy)éthyl]triméthylammonium et de méthyle homopolymérisé
27553-53-3	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> - <i>tert</i> -pentylphénol
27754-94-5	<i>N,N'</i> -Bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane
27967-29-9	Urée polymérisée avec l'ammoniac et le formaldéhyde
28064-14-4	Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, éther glycidylque
28453-20-5	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> - <i>tert</i> -butylphénol et le phénol
28470-78-2	Formaldéhyde polymérisé avec le 3-chloroprop-1-ène et le phénol
28472-87-9	Cyanoguanidine polymérisée avec le formaldéhyde et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
28574-50-7	Anhydride 3,4,5,6-tétrabromophtalique polymérisé avec l'anhydride maléique et le propylèneglycol
28630-33-3	Dichlorodiméthylsilane polymérisé avec le dichlorodiphénylsilane, le trichlorométhylsilane et le trichlorophénylsilane
28724-32-5	α, α' -{[(Méthyl octadécyl)iminio]diéthylène}bis[ω -hydroxypoly(oxyéthylène)], chlorure
29086-67-7	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec l'oxirane
29320-38-5	1,2-Dichloroéthane polymérisé avec l'ammoniac
29694-85-7	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le méthyloxirane
30525-89-4	Paraformaldéhyde
30584-00-0	Formaldéhyde polymérisé avec la <i>N</i> -(3-aminopropyl)propane-1,3-diamine et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
30705-14-7	<i>o</i> -Toluènesulfonamide polymérisé avec le formaldéhyde, le <i>p</i> -toluènesulfonamide et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
31132-30-6	Acide acrylique polymérisé avec le <i>N</i> -[(diméthylamino)méthyl]acrylamide et l'acrylamide
31346-57-3	Méthacrylate de butyle polymérisé avec le méthacrylate de 2-(diméthylamino)éthyle, le méthacrylate de dodécyle et le méthacrylate d'octadécyle
31568-35-1	Méthanamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane
31605-35-3	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> -nonylphénol
32131-17-2	Poly[imino(adipoyl)iminohexaméthylène]
32289-58-0	Poly(iminocarbonimidoyl)iminocarbonimidoylimino-1,6-hexanediyl), chlorhydrate
32311-19-6	Urée polymérisée avec le formaldéhyde et le 1,3,5,7-tétraazatricyclo[3.3.1.1 ^{3,7}]décane
32555-39-8	Chlorure de diallyldiméthylammonium polymérisé avec le glyoxal et l'acrylamide

No CAS ¹	Nom de la substance
32610-77-8	Formaldéhyde polymérisé avec la <i>N,N'</i> -bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine et le phénol
32759-84-5	Formaldéhyde polymérisé avec le 2,2'-oxydiéthanol et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
32761-96-9	4-Anilino-2-méthoxybenzènediazonium, sel avec de l'acide 2,4,6-triméthylbenzènesulfonique (1:1) polymérisé avec du 1,1'-oxybis[4-(méthoxyméthylbenzène)]
32844-27-2	Phosgène polymérisé avec le 2,2',6,6'-tétrabromo-4,4'-isopropylidènediphénol et le 4,4'-isopropylidènediphénol
33434-24-1	Chlorure de [2-(méthacryloyloxy)éthyl]triméthylammonium polymérisé avec l'acrylate d'éthyle et le méthacrylate de méthyle
34323-39-2	(Chlorométhyl)oxirane polymérisé avec l'ammoniaque (NH ₄ OH)
34802-28-3	Formaldéhyde polymérisé avec l'aniline, le méthyloxirane, l'oxirane et le phénol
35297-54-2	Formaldéhyde polymérisé avec l'ammoniac et le phénol
35429-19-7	Chlorure de [2-(méthacryloyloxy)éthyl]triméthylammonium polymérisé avec l'acrylamide
36290-04-7	Acide naphthalène-2-sulfonique polymérisé avec le formaldéhyde, sel de sodium
36484-54-5	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le méthyloxirane
36657-47-3	Méthacrylate de 2-(diméthylamino)éthyle polymérisé avec le méthacrylate de dodécyle et le méthacrylate de méthyle
36833-16-6	Formaldéhyde polymérisé avec la tétrahydroimidazo[4,5- <i>d</i>]imidazole-2,5(1 <i>H</i> ,3 <i>H</i>)-dione
37189-83-6	Acide linoléique, dimérisé, polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine
37203-80-8	Lignine, sel sodique
37207-89-9	Lignosulfonate de sodium polymérisé avec le formaldéhyde et le phénol
37238-34-9	Formaldéhyde polymérisé avec le nonylphénol et le phénol
37280-82-3	Méthyloxirane polymérisé avec l'oxirane, phosphate
37281-91-7	Lignine polymérisée avec le formaldéhyde et le phénol
37337-65-8	Formaldéhyde polymérisé avec le phénol et le 1,3,5,7-tétraazatricyclo[3.3.1.1 ^{3,7}]décane
37604-36-7	Formaldéhyde polymérisé avec le phénol et le 4-(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol
37625-74-4	Urée polymérisée avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, la <i>N,N'</i> -bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine et le formaldéhyde
37625-93-7	Acide acrylique polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le 4,4'-isopropylidènediphénol
39277-28-6	Toluènesulfonamide polymérisé avec le formaldéhyde et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
39382-25-7	Acide fumarique polymérisé avec l' α,α' -(isopropylidènedi- <i>p</i> -phénylène)bis(ω -hydroxypoly[oxy(méthyléthylène)])
39421-75-5	Gomme de guar, éther 2-hydroxypropylique
40008-96-6	Méthacrylate de 2-(<i>tert</i> -butylamino)éthyle, polymérisé avec le méthacrylate d'isobutyle
40039-93-8	2,2',6,6'-Tétrabromo-4,4'-isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane
40364-42-9	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et la 4,4'-méthylènedianiline
40798-65-0	Phénol polymérisé avec le formaldéhyde, sel de sodium
41222-47-3	<i>N</i> -[(Diméthylamino)méthyl]acrylamide polymérisé avec l'acrylamide

No CAS ¹	Nom de la substance
42751-79-1	Éthane-1,2-diamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane et la diméthylamine
50867-55-5	Méthacrylate de butyle polymérisé avec le <i>N</i> -[3-(diméthylamino)propyl]méthacrylamide, le méthacrylate de dodécyle et le méthacrylate d'octadécyle
52108-93-7	Sel d'ammonium de la lignine
52285-95-7	Sulfate de [2-(acryloyloxy)éthyl]triméthylammonium et de méthyle, polymérisé avec l'acrylamide
52722-38-0	Diméthylamine polymérisée avec l'ammoniac et le (chlorométhyl)oxirane
53124-00-8	Hydrogénophosphate d'amidon, éther 2-hydroxypropylique
53740-05-9	Dextrine polymérisée avec le formaldéhyde
54579-44-1	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> - <i>tert</i> -butylphénol et le 4,4'-isopropylidènediphénol
55185-45-0	Formaldéhyde polymérisé avec l'ammoniac, l' <i>o</i> -crésol et le phénol
55295-98-2	Cyanoguanidine polymérisée avec le chlorure d'ammonium ((NH ₄)Cl) et le formaldéhyde
55818-57-0	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, acrylate
55963-33-2	Hydrogénophosphate d'amidon
56372-23-7	α -{2-[Éthyl(perfluorohexylsulfonyl)amino]éthyl}- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)
56780-58-6	Éther 2-hydroxy-3-(triméthylammonio)propylique d'amidon, chlorure
57866-49-6	Lignosulfonate de zinc
58205-96-2	Isooctadécanoate de sorbitane, dérivés avec le poly(oxyéthylène)
58627-30-8	Chlorure de 3-méthacrylamido- <i>N,N,N</i> -triméthylpropan-1-aminium polymérisé avec l'acrylamide
60303-68-6	<i>p</i> - <i>tert</i> -Butylphénol polymérisé avec le chlorure de soufre (S ₂ Cl ₂)
61472-52-4	Urée polymérisée avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine et le formaldéhyde
61790-82-7	Alkyl(de suif hydrogéné)amines éthoxylées
61791-00-2	Acides gras de tallöl éthoxylés
61791-24-0	Alkyl(de soja)amines éthoxylées
61791-26-2	Alkyl(de suif)amines éthoxylées
61827-83-6	Lignosulfonate de cuivre
62073-57-8	<i>N,N'</i> -Bis(hydroxyméthyl)urée polymérisée avec le formaldéhyde et l'(hydroxyméthyl)urée
62286-43-5	Oxépan-2-one polymérisée avec la <i>N</i> -(1,3-diméthylbutylidène)- <i>N'</i> -{2-[(1,3-diméthylbutylidène)amino]éthyl}éthane-1,2-diamine, l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle et le 2,2'-oxydiéthanol
62412-64-0	1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine polymérisée avec le formaldéhyde, chlorhydrate
63148-62-9	Siloxanes et silicones, diméthyl-
63393-89-5	Résines de coumarone/indène
63494-85-9	Formaldéhyde polymérisé avec le 4-méthyl-2-nonylphénol et le <i>p</i> -crésol
63512-71-0	Formaldéhyde polymérisé avec l'ammoniac et le chloroéthane
63784-89-4	<i>p</i> -Aminobenzènesulfonate monosodique polymérisé avec le formaldéhyde et le crésol
63951-50-8	Naphtalènesulfonate de sodium polymérisé avec le formaldéhyde et le 4,4'-sulfonyldiphénol
64102-82-5	Formaldéhyde polymérisé avec le xylénol, le crésol et le phénol
64755-04-0	Acides naphéniques, produits de réaction avec les polyéthylènepolyamines
65071-95-6	Tallöl éthoxylé
65086-64-8	Méthacrylate de 2-(diéthylamino)éthyle polymérisé avec le styrène et le méthacrylate de tridécyle
65497-29-2	Gomme de guar, éther 2-hydroxy-3-(triméthylammonio)propylique, chlorure

No CAS ¹	Nom de la substance
65733-73-5	Formaldéhyde polymérisé avec le 4,4'-isopropylidènediphénol et le <i>p-tert</i> -pentylphénol
65733-79-1	Phénol polymérisé avec le 4-isopropényl-1-méthylcyclohexène et le 2,6,6-triméthylbicyclo[3.1.1]hept-2-ène
65733-82-6	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p-tert</i> -butylphénol, le 4,4'-isopropylidènediphénol et le <i>p</i> -(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol
65876-95-1	Formaldéhyde polymérisé avec le résorcinol, un biphényledioliol (<i>ar,ar'</i> -substitué) et un biphényletrioliol
65996-62-5	Amidon oxydé
65997-07-1	Colophane polymérisée avec le formaldéhyde
65997-11-7	Colophane fumaratée, polymérisée avec le pentaérythritol
66037-36-3	<i>N,N</i> -Diméthylpropane-1,3-diamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane, sulfate
66070-62-0	Acides gras de tallöl polymérisés avec le glycérol, le pentaérythritol et l'anhydride phtalique
66455-14-9	Alcools en C ₁₂₋₁₃ , éthoxylés
67700-42-9	Noix d'acajou, écales liq., polymérisées avec le formaldéhyde et le phénol
67761-98-2	Acides gras de tallöl polymérisés avec l'éthylèneglycol, le pentaérythritol et l'anhydride phtalique
67762-15-6	Huile de soja polymérisée avec l'anhydride maléique, le pentaérythritol et l'anhydride phtalique
67762-19-0	α -Sulfo- ω -hydroxypoly(oxyéthylène), éthers alkyls en C ₁₀₋₁₆ , sels d'ammonium
67762-90-7	Diméthylsiloxanes et silicones, produits de réaction avec la silice
67762-94-1	Diméthyl et méthyl(vinyl)siloxanes et silicones
67762-97-4	Éthoxy(méthyl)siloxanes et silicones
67763-03-5	Méthyl(phényl)silsesquioxanes
67784-86-5	Acides gras de tallöl éthoxylés, propoxylés
67784-93-4	Formaldéhyde polymérisé avec l' <i>o</i> -crésol et le phénol, sulfoné, sel de sodium
67784-97-8	Acides naphthalènesulfoniques polymérisés avec le formaldéhyde et le phénol sulfoné, sels de sodium
67785-03-9	Tallöl polymérisé avec le formaldéhyde et le phénol
67786-28-1	Acide 6-hydroxynaphtalène-2-sulfonique polymérisé avec le formaldéhyde, le <i>m</i> -crésol et le <i>p</i> -crésol, sel de sodium
67816-01-7	Acide 3-hydroxy-2-(hydroxyméthyl)-2-méthylpropionique polymérisé avec le cyclohexane-1,4-diméthanol, le diisocyanate de <i>m</i> -tolylidène, l'hydrazine et l' α -hydro- ω -hydroxypoly(oxybutane-1,4-diyle)
67846-33-7	Acide méthacrylique polymérisé avec la <i>N,N</i> -bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, le (chlorométhyl)oxirane, le 4,4'-isopropylidènediphénol et la (<i>Z</i>)- <i>N</i> -octadéc-9-énylpropane-1,3-diamine
67846-45-1	(<i>Z</i>)- <i>N</i> -Octadéc-9-énylpropane-1,3-diamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane et l' α -hydro- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)
67905-95-7	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p-tert</i> -butylphénol et le <i>p</i> -nonylphénol
67924-33-8	2,2',2''-Nitrilotriéthanol homopolymérisé, chlorhydrate
67924-34-9	<i>p-tert</i> -Butylphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le 4,4'-isopropylidènediphénol
67953-56-4	<i>N</i> -(6-Aminoheptyl)hexane-1,6-diamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane
67953-62-2	Méthacrylate de 2-(diméthylamino)éthyle polymérisé avec l'acrylate de 2-éthylhexyle, l'acrylate d'éthyle et l'acrylamide
67953-80-4	Acrylamide polymérisé avec le formaldéhyde et la diméthylamine
67953-82-6	<i>p</i> -Dodécylphénol polymérisé avec l'éthane-1,2-diamine et le formaldéhyde, composé préparé avec le (dibutylamino)méthanol

No CAS ¹	Nom de la substance
67970-32-5	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> -tert-butylphénol et le crésol
68002-19-7	Urée polymérisée avec le formaldéhyde, butylé
68002-20-0	1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine polymérisée avec le formaldéhyde, méthylé
68002-25-5	1,3,5-Triazine-2,4,6-triamine polymérisée avec le formaldéhyde, butylé
68002-26-6	Formaldéhyde polymérisé avec la 6-phényl-1,3,5-triazine-2,4-diamine, butylé
68002-42-6	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2-méthyl-1 <i>H</i> -imidazole
68002-96-0	Alcools en C ₁₆₋₁₈ éthoxylés, propoxylés
68002-97-1	Alcools en C ₁₀₋₁₆ , éthoxylés
68003-04-3	2-Aminoéthanol, composé préparé avec l' α -(2-cyanoéthyl)- ω -(4-nonylsulfophénoxy)poly(oxyéthylène) (1:1)
68003-26-9	Formaldéhyde polymérisé avec l'ammoniac et l' <i>o</i> -crésol
68015-68-9	α -Hydro- ω -hydroxypoly(oxyéthylène), éther (4:1) avec le (Z)-1-[[2-([2-bis(2-hydroxyéthyl) amino]éthyl)(2-hydroxyéthyl)amino]éthyl](2-hydroxyéthyl)amino]-3-(octadéc-9-ényloxy)propan-2-ol
68036-98-6	Tétrahydroimidazo[4,5- <i>d</i>]imidazole-2,5(1 <i>H</i> ,3 <i>H</i>)-dione polymérisée avec le formaldéhyde, butylé
68036-99-7	(Chlorométhyl)oxirane polymérisé avec l'ammoniac, produits de réaction avec le chlorométhane
68037-01-4	Déc-1-ène homopolymérisé, hydrogéné
68037-08-1	Formaldéhyde polymérisé avec la 6-phényl-1,3,5-triazine-2,4-diamine, éthylé, méthylé
68037-42-3	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> -tert-butylphénol, oxyde, complexe de magnésium
68037-64-9	Siloxanes et silicones, diméthyl-, méthylhydrogéo-, produits de réaction avec l'éther allylique du monoacétate du polyéthylène-polypropylèneglycol
68037-87-6	Méthyl(vinyl)siloxanes et silicones
68038-22-2	Acides gras de tallöl polymérisés avec le bisphénol A, l'épichlorhydrine et la colophane
68038-41-5	Colophane maléatée, polymérisée avec le glycérol
68039-13-4	Chlorure de 3-méthacrylamido- <i>N,N,N</i> -triméthylpropan-1-aminium homopolymérisé
68071-95-4	Sulfates (sels) d'alkyl(de suif)éthylbis(hydroxyéthyl)ammonium quaternaire et d'éthyle, éthoxylés
68072-39-9	Formaldéhyde polymérisé avec la <i>N,N'</i> -bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, le (chlorométhyl)oxirane et le phénol
68072-45-7	1,5-Bis[4-(oxiranylméthoxy)phényl]penta-1,4-diène-3-one polymérisée avec le 2,2',6,6'-tétrabromo-4,4'-isopropylidènediphénol et le 4,4'-isopropylidènediphénol
68082-23-5	Méthylvinylcyclosiloxanes
68082-91-7	Colophane fumaratée, polymérisée avec le formaldéhyde, sels de potassium et de sodium
68082-95-1	Colophane maléatée, polymérisée avec le bisphénol A, le formaldéhyde, le glycérol et le pentaérythritol
68083-18-1	Diméthyl et méthyl(vinyl)siloxanes et silicones, terminés par le groupe vinyle
68083-19-2	Diméthylsiloxanes et silicones, terminés par un groupe vinyle
68083-27-2	Huile de soja polymérisée avec l'éthylènediamine, le dimère de l'acide linoléique, le pentaérythritol, l'anhydride phtalique et le tallöl
68123-18-2	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, le méthyloxirane et l'oxirane
68123-23-9	Acide azélaïque polymérisé avec l'éthane-1,2-diamine, l'hexane-1,6-diamine et le dimère de l'acide linoléique

No CAS ¹	Nom de la substance
68130-63-2	Acrylamide homopolymérisé, produits de réaction avec la diméthylamine et le formaldéhyde
68130-98-3	Aziridine homopolymérisée, éthoxylée, phosphonométhylée
68130-99-4	Aziridine homopolymérisée éthoxylée
68131-39-5	Alcools en C ₁₂₋₁₅ , éthoxylés
68134-00-9	Acide sébacique polymérisé avec l'éthane-1,2-diamine, l'hexane-1,6-diamine et le dimère de l'acide linoléique
68134-56-5	Oxépan-2-one polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane, la N-(1,3-diméthylbutylidène)-N'-{2-[(1,3-diméthylbutylidène)amino]éthyl}éthane-1,2-diamine, le 2-(méthylamino)éthanol, le 4,4'-(isopropylidène)diphénol et le 2,2'-oxydiéthanol, acétate (sel)
68140-39-6	Formaldéhyde polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, le 4,4'-isopropylidènediphénol, le méthyloxirane polymérisé avec l'éther (3:1) de l'oxirane et du glycérol, le nonylphénol et l'oxirane
68152-47-6	Colophane fumaratée, polymérisée avec le bisphénol A, le formaldéhyde et le pentaérythritol
68152-60-3	Colophane maléatée, polymérisée avec le bisphénol A, le formaldéhyde et le glycérol
68152-61-4	Colophane maléatée, polymérisée avec le bisphénol A, le formaldéhyde et le pentaérythritol
68152-67-0	Colophane maléatée, polymérisée avec le tripentaérythritol
68152-68-1	Colophane polymérisée avec le bisphénol A et le formaldéhyde
68152-81-8	Huile de soja polymérisée, oxydée
68154-31-4	Acides gras en C ₁₄₋₁₈ éthoxylés, propoxylés
68154-98-3	Alcools en C ₁₄₋₁₈ éthoxylés, propoxylés
68155-33-9	Alkyl(en C ₁₄₋₁₈)amines éthoxylées
68155-40-8	Alkyl(en C ₁₆₋₁₈)amines et alkyl(en C ₁₈ -insaturés)amines éthoxylées
68155-82-8	1,2-Dichloroéthane polymérisé avec l'ammoniac, monochlorhydrate
68188-28-3	Colophane de tallöl, sous forme de maléate, polymérisé avec le pentaérythritol
68188-63-6	Colophane maléatée, polymérisée avec le bisphénol A et le formaldéhyde
68188-92-1	Alkyl(de suif)amines propoxylées
68201-58-1	Colophane fumaratée, polymérisée avec le formaldéhyde
68201-88-7	Hexane-1,6-diamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane, le méthyloxirane et l'oxirane, chlorhydrate
68213-23-0	Alcools en C ₁₂₋₁₈ éthoxylés
68213-26-3	Alkyl(de suif)amines éthoxylées, propoxylées
68213-35-4	Dimères d'acides gras en C ₁₈ insaturés polymérisés avec l'éthylènediamine, l'acide 4-hydroxy-γ-(p-hydroxyphényl)-γ-méthylbenzènebutyrique et l'acide oléique
68240-01-7	3a,4,7,7a-Tétrahydro-4,7-méthanoindène polymérisé avec le styrène, le méthylstyrène, l'indène et l'isopropénylbenzène
68240-07-3	Phénol polymérisé avec le 6,6-diméthyl-2-méthylènebicyclo[3.1.1]heptane et le 2,6,6-triméthylbicyclo[3.1.1]hept-2-ène
68240-08-4	Phénol polymérisé avec le 6-isopropyl-3-méthylènenecyclohexène, le 4-isopropényl-1-méthylcyclohexène, le 4-isopropyl-1-méthylcyclohexa-1,3-diène, le 4-isopropyl-1-méthylcyclohexa-1,4-diène, le 5-isopropyl-2-méthylcyclohexa-1,3-diène, le 4-isopropylidène-1-méthylcyclohexène et le 2,6,6-triméthylbicyclo[3.1.1]hept-2-ène
68258-80-0	Méthacrylate de 2-(aziridin-1-yl)éthyle polymérisé avec le méthacrylate de méthyle et le méthacrylate d'isobutyle
68298-80-6	α-{2-[Éthyl(perfluoropentylsulfonyl)amino]éthyl}-ω-hydroxypoly(oxyéthylène)
68298-81-7	α-{2-[Éthyl(perfluoroheptylsulfonyl)amino]éthyl}-ω-hydroxypoly(oxyéthylène)

No CAS ¹	Nom de la substance
68310-21-4	α -Hydro- ω -hydroxypoly(oxyéthylène), éther (2:1) avec l'alcool α -{[(2-hydroxyéthyl) [2-({2-[(2-hydroxyéthyl)octadécylamino]éthyl}(2-hydroxy-2-phényléthyl)amino)éthyl]amino}méthyl)benzylique
68318-41-2	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, le (butoxyméthyl)oxirane et le (chlorométhyl)oxirane
68324-30-1	Acide lactique polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, le 3-{[2-(diméthylamino)éthoxy]formamido}-4-méthylcarbanilate de 2-éthylhexyle, le (3-isocyanatométhyl)carbanilate de 2-éthylhexyle et le 4,4'-isopropylidènediphénol
68332-89-8	Aziridine homopolymérisée, propoxylée, quaternarisée avec du (chlorométhyl)benzène
68333-40-4	Huile d'abrasin polymérisée avec un complexe de trifluorure de bore et de phénol, le formaldéhyde, le phénol, le β -pinène et l'essence de térébenthine
68333-69-7	Colophane maléatée, polymérisée avec le pentaérythritol
68333-79-9	Acides polyphosphoriques, sels d'ammonium
68333-98-2	Huile de noix de coco, estérifiée avec l'éther mono(nonylphénylique) du polyéthylèneglycol
68379-09-9	Toluènesulfonamide polymérisé avec le formaldéhyde et la tétrahydroimidazo[4,5- <i>d</i>]-1 <i>H</i> ,3 <i>H</i> -imidazole-2,5-dione
68390-20-5	Acides gras d'huile de tournesol polymérisés avec l'acide adipique, le caprolactame, la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine et la <i>N,N'</i> -bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine
68400-14-6	Cyanoguanidine polymérisée avec le sulfate d'éthane-1,2-diamine (1:1) et le formaldéhyde
68410-22-0	Produits de réaction de dimères d'acides gras en C ₁₈ insaturés avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine
68410-23-1	Produits de réaction de dimères d'acides gras en C ₁₈ insaturés avec des polyéthylènepolyamines
68410-45-7	Gélatines, hydrolysats
68410-99-1	Alcènes polymérisés, chlorés
68412-14-6	Acide stéarique, produits de réaction avec le 2-[(2-aminoéthyl)amino]éthanol et l'urée
68413-28-5	Noix d'acajou, écales liq., polymérisées avec l'éthane-1,2-diamine et le formaldéhyde
68413-29-6	Noix d'acajou, écales liq., polymérisées avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine et le formaldéhyde
68439-45-2	Alcools en C ₆₋₁₂ éthoxylés
68439-46-3	Alcools en C ₉₋₁₁ éthoxylés
68439-50-9	Alcools en C ₁₂₋₁₄ éthoxylés
68439-51-0	Alcools en C ₁₂₋₁₄ éthoxylés et propoxylés
68439-72-5	Alkyl(en C ₈₋₁₈)amines et alkyl(en C ₁₈ -insaturé)amines éthoxylées
68439-80-5	Polyéthylènepolyamines, produits de réaction avec des dérivés polybutényliques de l'anhydride succinique
68440-73-3	Siloxanes et silicones, diméthyl-, méthylphényl-, terminés par le groupe hydroxyle
68441-17-8	Éthylène homopolymérisé, oxydé
68441-65-6	1,2,3,4,5,5-Hexachlorocyclopenta-1,3-diène, adduit avec le buta-1,3-diène homopolymérisé
68441-69-0	Éthane-1,2-diamine polymérisée avec le diisocyanate de <i>m</i> -tolylidène, produits de réaction avec l'oléylamine
68459-31-4	Acides gras ramifiés en C ₉₋₁₁ , esters glycidyliques, polymérisés avec l'huile de ricin, le formaldéhyde, la 6-phényl-1,3,5-triazine-2,4-diamine et l'anhydride phtalique

No CAS ¹	Nom de la substance
68479-80-1	Phénol polymérisé avec la cyclohexane-1,2-diamine, le formaldéhyde et l'hexane-1,6-diamine
68511-76-2	Anhydride maléique polymérisé avec le formaldéhyde et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine, butylé et isopropylé, produits de réaction avec la triéthylamine
68512-03-8	Triméthylamine, produits de réaction avec un polymère de (chlorométhyl)styrène-divinylbenzène et l'hydroxyde de sodium
68512-26-5	Éther 2-hydroxyéthylrique d'amidon hydrolysé en milieu basique
68512-34-5	Lignosulfonate de sodium sulfométhylé
68513-37-1	Acides gras de tallöl polymérisés avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine et l'acide linoléique dimérisé
68513-38-2	Acides gras de tallöl polymérisés avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, l'acide linoléique dimérisé et la <i>N,N'</i> -bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine
68516-42-7	Méthacrylate de 2-(<i>tert</i> -butylamino)éthyle polymérisé avec le méthacrylate de méthyle et le méthacrylate d'isobutyle
68516-43-8	Acide méthacrylique polymérisé avec la 2-méthylaziridine, le méthacrylate de méthyle et le méthacrylate d'isobutyle
68516-87-0	Acide 2,4-xylènesulfonique polymérisé avec le formaldéhyde et le 4,4'-sulfonyldiphénol, sel d'ammonium et de sodium
68527-87-7	Formaldéhyde polymérisé avec le 2-éthoxyéthanol et le phénol
68540-48-7	Acide (9 Z ,12 Z)-octadéca-9,12-diénoïque, dimère, composé avec la <i>N,N'</i> -bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine
68540-71-6	Acide salicylique polymérisé avec le formaldéhyde, l' <i>o</i> -crésol et le nonylphénol
68541-13-9	Acide linoléique dimérisé, polymérisé avec la 3,3'-[oxybis(éthylénoxy)]bis(propane-1-amine)
68541-21-9	Acide linoléique polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le 4,4'-isopropylidènediphénol
68541-77-5	Acide sébacique polymérisé avec le 2-aminoéthanol, l'éthane-1,2-diamine et le dimère de l'acide linoléique
68551-13-3	Alcools en C ₁₂₋₁₅ éthoxylés et propoxylés
68552-99-8	Acides gras d'huile végétale polymérisés avec l'anhydride phtalique et la colophane
68553-78-6	Huiles d'oïtica polymérisées avec un complexe de trifluorure de bore et de phénol, le formaldéhyde, le phénol, le β -pinène et l'essence de térébenthine
68554-18-7	Colophane fumaratée, polymérisée avec le glycérol, sel d'ammonium
68555-98-6	<i>p</i> -(<i>tert</i> -Pentyl)phénol polymérisé avec le chlorure de soufre (S ₂ Cl ₂)
68584-77-0	<i>N</i> -(3-Aminopropyl)propane-1,3-diamine polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane et l' α -hydro- ω -hydroxypoly(oxyéthylène), produits de réaction avec la dodécanamine
68585-07-9	Acide 12-hydroxyoctadécanoïque polymérisé avec le méthacrylate de butyle, le styrène, l'acrylate de 2-éthylhexyle, l'acrylate de 2-hydroxyéthyle, l'acide méthacrylique et le méthacrylate d'oxiranylméthyle, terminé par l'aziridine-1-éthanol
68585-34-2	α -Sulfo- ω -hydroxypoly(oxyéthylène), éthers alkyls en C ₁₀₋₁₆ , sels de sodium
68603-75-8	<i>N</i> -Alkyl(de suif)triméthylènediamines propoxylées
68604-06-8	Huile de ricin hydrogénée, polymérisée avec l'éthane-1,2-diamine, l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque et l'acide sébacique
68605-92-5	Produits de réaction d'acides gras de tallöl avec des polyéthylèneglycolamines, composés préparés avec le phosphate de l'éther décyclique du polyéthylèneglycol
68606-78-0	Acides naphthéniques estérifiés avec le poly(nitrilotriéthanol)
68609-18-7	2,2',2''-Nitrilotriéthanol homopolymérisé, produits de réaction avec le chlorométhane

No CAS ¹	Nom de la substance
68609-24-5	Formaldéhyde polymérisé avec l'aniline, propoxylé
68610-07-1	Formaldéhyde polymérisé avec un dérivé 2-méthylprop-1-énylique du phénol
68610-41-3	Acrylonitrile polymérisé avec le buta-1,3-diène terminé par le groupe carboxy, polymérisé avec le bisphénol A et l'épichlorhydrine
68610-55-9	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane et le phényloxirane, produits de réaction avec la 4,4'-méthylènedianiline
68610-75-3	Méthacrylate de méthyle polymérisé avec le 2-mercaptoéthanol, produits de réaction avec l'ammoniac et le 1,3,5-tris(6-isocyanatohexyl)biuret
68631-00-5	Formaldéhyde polymérisé avec l'éthane-1,2-diamine et le nonylphénol
68648-57-7	Colophane polymérisée avec le phénol et la colophane de tallöl
68650-48-6	Dimères d'acides gras en C ₁₈ insaturés, polymérisés avec des dimères d'alcanamines en C ₁₈ insaturées et l'éthylènediamine
68834-14-0	Méthylsulfate de <i>N</i> -méthyl-2-vinylpyridinium polymérisé avec le styrène
68890-97-1	Aziridine homopolymérisée, composé préparé avec le (chlorométhyl)benzène
68891-01-0	Toluènesulfonamide polymérisé avec le formaldéhyde et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine, butylé
68910-26-9	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisée avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine et la 4-méthylpentan-2-one
68910-64-5	Colophane polymérisée avec l'o-crésol, le formaldéhyde et le titanate de tétrabutyle
68910-67-8	Colophane fumaratée et maléatée, polymérisée avec le formaldéhyde, sel de potassium et sodium
68915-81-1	Huile de lin polymérisée avec le bisphénol A, l'éther diglycidyle du bisphénol A, la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, le formaldéhyde, l'éther glycidyle du phénol et la <i>N,N'</i> -bis{2-[(2-aminoéthyl)amino]éthyl}éthane-1,2-diamine
68920-24-1	Acides gras d'huile de ricin déshydratée, polymérisés avec le bisphénol A, l'épichlorhydrine, l'acide fumarique et la colophane
68920-41-2	Produits de réaction d'acides gras de tallöl avec des polyéthylèneglycolamines, composés préparés avec le phosphate de l'éther monooclylique du polyéthylèneglycol
68937-31-5	7,11-Diméthylododéca-4,6,10-trién-3-one, sous-produits de cyclisation, résidus de fractionnement
68938-70-5	2,2',2''-Nitrilotriéthanol homopolymérisé, composé avec le chlorométhane
68951-67-7	Alcools en C ₁₄₋₁₅ éthoxylés
68951-85-9	Acides gras de tallöl polymérisés avec le bisphénol A, la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, l'épichlorhydrine et la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)- <i>N'</i> -(2-[(2-aminoéthyl)amino]éthyl)éthane-1,2-diamine
68951-93-9	Siloxanes et silicones, diméthyl-, diphenyl-, terminés par le groupe hydroxyle
68951-99-5	Diméthyl et méthyl(vinyl)siloxanes et silicones, terminés par un groupe monovinyle
68952-00-1	Siloxanes et silicones, diméthyl-, monoterminés par le groupe vinyle
68953-74-2	Sel de sodium de l'aziridine homopolymérisée, éthoxylée, phosphonométhylée
68956-65-0	Acides naphéniques polymérisés avec l'aziridine, composés préparés avec le dimère de l'acide linoléique
68956-74-1	Polyphényles, quater- et supérieurs, partiellement hydrogénés
68957-91-5	Acide méthacrylique polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, le styrène, l'acrylate d'éthyle et le 4,4'-isopropylidènediphénol, composé avec le 2-(diméthylamino)éthanol
68958-60-1	α -{2-[Éthyl(perfluoroheptylsulfonyl) amino]éthyl}- ω -méthoxypoly(oxyéthylène)
68988-41-0	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2,2'-iminodiéthanol et le monooléate du polyéthylèneglycol

No CAS ¹	Nom de la substance
68988-81-8	Acide adipique polymérisé avec le (1-hydroxyéthyl)phosphonate de bis(2-chloroéthyle), le (2-chloroéthyl)phosphonate acide de 2-chloroéthyle, le (1-hydroxyéthyl)phosphonate acide de 2-chloroéthyle, le (<i>E</i>)-2,3-dibromobut-2-ène-1,4-diol, le diisocyanate de méthyl-1,3-phénylène et le 2,2'-oxydiéthanol, produits de réaction avec le 2,2'-iminodiéthanol, chlorhydrates
68988-82-9	Acide adipique polymérisé avec le (1-hydroxyéthyl)phosphonate de bis(2-chloroéthyle), le (2-chloroéthyl)phosphonate acide de 2-chloroéthyle, le (1-hydroxyéthyl)phosphonate acide de 2-chloroéthyle, le (<i>E</i>)-2,3-dibromobut-2-ène-1,4-diol, le diisocyanate de méthyl-1,3-phénylène et le propylèneglycol, produits de réaction avec le 2,2'-iminodiéthanol, chlorhydrates
68989-80-0	Acides gras d'huile de lin polymérisés avec le glycérol, l'anhydride maléique, l'anhydride phtalique, la colophane et l'huile d'abrasin
69011-21-8	Divinylbenzène polymérisé avec le styrène et l'éthylstyrène, sulfoné, sels d'ammonium
69178-40-1	Formaldéhyde polymérisé avec l'aniline et la 2-éthylaniline
69227-21-0	Alcools en C ₁₂₋₁₈ éthoxylés et propoxylés
69418-26-4	Chlorure de 2-acryloyloxy- <i>N,N,N</i> -triméthyléthananinium polymérisé avec l'acrylamide
69430-24-6	Diméthylcyclsiloxanes
69898-35-7	Urée polymérisée avec le formaldéhyde et le 1,3,5,7-tétraazatricyclo[3.3.1.1 ^{3,7}]décane, polymère butylé
69898-36-8	Urée polymérisée avec le formaldéhyde et le 1,3,5,7-tétraazatricyclo[3.3.1.1 ^{3,7}]décane, polymère butylé, éthylé
69929-35-7	Acide sébacique polymérisé avec l'éthane-1,2-diamine, le dimère de l'acide linoléique et la 4-[3-(4-pipéridyl)propyl]pipéridine
69929-44-8	Acide linoléique, dimérisé, polymérisé avec la 5-amino-1,3,3-triméthylcyclohexaneméthanamine et l'éthane-1,2-diamine, acétate
70131-67-8	Siloxanes et silicones, diméthyl-, terminés par le groupe hydroxyle
70528-79-9	Liqueurs au sulfite et liqueurs de cuisson usées, polymérisées avec le formaldéhyde
70693-20-8	Cyanamide, produits de réaction avec le dioxyde de carbone, l'oxyde d'éthylène et l'octadécan-1-amine
70750-07-1	Formaldéhyde polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, benzylé
70750-20-8	Acrylamide homopolymérisé, produits de réaction avec le chlorométhane, la diméthylamine et le formaldéhyde
70851-21-7	Siloxanes et silicones, diméthyl-, terminés par le groupe alkyloxy en C ₃₋₃₃
70892-21-6	Acétate de vinyle polymérisé avec l'alcool vinylique, produits de réaction avec l'isocyanate d'hexadécyle et l'isocyanate d'octadécyle
70914-12-4	Siloxanes et silicones, diméthyl-, (3-hydroxypropyl)méthyl-, éthers avec l'acétate du polyéthylèneglycol
71042-85-8	Acide méthacrylique télomérisé avec le méthacrylate de 2-(<i>tert</i> -butylamino)éthyle, le dodécane-1-thiol, le méthacrylate de méthyle et le méthacrylate d'exo-2-bornyle
71077-22-0	Acide salicylique polymérisé avec le formaldéhyde, le <i>p</i> -nonylphénol et l'oxyde de zinc (ZnO)
71412-29-8	Méthacrylate de 2-hydroxyéthyle télomérisé avec le <i>tert</i> -dodécane-1-thiol, le styrène, le méthacrylate d'isodécyle et l'acide acrylique, composé avec le 2-(diméthylamino)éthanol
71832-81-0	Acide hydroxybenzènesulfonique, sel monosodique, polymérisé avec le formaldéhyde et le 4,4'-sulfonyldiphénol
72121-75-6	Formaldéhyde polymérisé avec le 2,2'-iminodiéthanol, le 4,4'-isopropylidènediphénol, le nonylphénol et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
72207-55-7	Benzénamine comportant des groupements éthylène, résidus de distillation

No CAS ¹	Nom de la substance
72361-56-9	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec la 5-amino-1,3,3-triméthylcyclohexaneméthanamine, le (butoxyméthyl)oxirane et le (chlorométhyl)oxirane
72496-95-8	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, la 3-aminopropyldiméthylamine et le tétradécyloxirane
72828-15-0	Divinylbenzène polymérisé avec le styrène, sulfoné, sels d'ammonium
72845-42-2	2-Aminoéthanol, composé (1:1) avec l' α -(2-cyanoéthyl)- ω -(nonylsulfophénoxy)poly(oxyéthylène)
72968-37-7	Alkyl(en C ₁₂₋₁₈)amines éthoxylées
73049-34-0	Alcools en C ₁₆₋₂₀ éthoxylés, propoxylés
73297-33-3	α -{Tris[(1-tolyléthyl)phényl]}- ω -hydroxypoly(oxyéthylène)
74499-34-6	Alcools en C ₁₂₋₁₅ propoxylés
75150-29-7	Chlorure de 3-acrylamido- <i>N,N,N</i> -triméthylpropan-1-aminium polymérisé avec l'acrylamide
75790-74-8	Glycérol polymérisé avec le diisocyanate de <i>m</i> -tolylidène, l'hydrazine, le méthyloxirane et l'oxirane
76649-36-0	Acide formique, composé avec le polymère de la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine avec le formaldéhyde et l'urée
76649-37-1	Acide adipique polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, l'ammoniac, le (chlorométhyl)oxirane, le formaldéhyde et l'acide formique, chlorhydrate formiate sulfate
76649-45-1	Acide adipique polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, le (chlorométhyl)oxirane, le formaldéhyde et l'acide formique
76649-46-2	Acide adipique polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, le (chlorométhyl)oxirane, le formaldéhyde et l'acide formique, chlorhydrate formiate sulfate
76822-95-2	Imides cycliques obtenus à partir d'un copolymère d' α -alcène en C ₁₅₋₂₀ -anhydride maléique et de (<i>Z</i>)- <i>N</i> -octadéc-9-énylpropane-1,3-diamine
77358-01-1	Méthacrylate de butyle polymérisé avec le méthacrylate de méthyle et le 1,3,5-tris(6-isocyanatohexyl)biuret
79770-99-3	Dimères d'acides gras insaturés en C ₁₈ , produits légers de distillation, produits de la réaction avec l' α,α' -(butane-1,3-diyl)bis[ω -hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyle)]
80044-11-7	(Chlorométhyl)oxirane polymérisé avec l'ammoniac, chlorhydrate
82066-30-6	Chlorure de diallyldiméthylammonium polymérisé avec l'acrylamide et l'acide acrylique, sel de sodium
82451-48-7	<i>N,N'</i> -Bis(2,2,6,6-tétraméthylpipéridin-4-yl)hexane-1,6-diamine polymérisée avec la 2,4-dichloro-6-(morpholin-4-yl)-1,3,5-triazine
82640-14-0	Acides naphthalènesulfoniques polymérisés avec le formaldéhyde, le méthyl(méthylphénoxy)benzène sulfoné et le sulfonyldiphénol, sels d'ammonium et de sodium
84605-20-9	Polyéthylènepolyamines, produits de réaction avec des dérivés polyisobutényliques de l'anhydride succinique
85434-86-2	Acrylamide polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, la méthanimine et la <i>N,N,N',N'</i> -tétraméthyléthane-1,2-diamine
86706-87-8	Dichlorure de 2-hydroxy- <i>N'</i> -[3-(méthacrylamido)propyl- <i>N,N,N,N'</i> -propane-1,3-diaminium homopolymérisé
89394-61-6	Formaldéhyde polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)- <i>N'</i> -{2-[(2-aminoéthyl)amino]éthyl}éthane-1,2-diamine et l'aniline
94334-64-2	Phosgène polymérisé avec le 2,2',6,6'-tétrabromo-4,4'-isopropylidènediphénol et le phénol
95012-79-6	Éther monododécylique du tétraglycérol

No CAS ¹	Nom de la substance
95649-04-0	Acides naphthalènesulfoniques polymérisés avec le formaldéhyde, le biphenyle sulfoné et le sulfonyldiphénol, sels d'ammonium et de sodium
95649-08-4	Formaldéhyde polymérisé avec le terphényle sulfoné et le sulfonyldiphénol, sels mixtes d'ammonium et de sodium
96591-17-2	Acides gras d'huile de lin, produits de réaction avec le 2-amino-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol et le formaldéhyde, polymérisés avec le méthacrylate de butyle, le méthacrylate de 2-(diéthylamino)éthyle, l'acrylate de 2-hydroxyéthyle et le méthacrylate de méthyle
96591-18-3	Produits de réaction d'acides gras de tallöl avec le 2-amino-2-(hydroxyméthyl)propane-1,3-diol et le formaldéhyde, polymérisés avec l'acrylonitrile, l'acrylate d'éthyle et le méthacrylate de méthyle
96591-23-0	Formaldéhyde polymérisé avec le biphenyle sulfoné, le terphényle sulfoné et le sulfonyldiphénol, sels d'ammonium et de sodium
97969-64-7	Acide 3-hydroxy-2-(hydroxyméthyl)-2-méthylpropionique polymérisé avec l'aziridine-1-éthanol, le formaldéhyde, l'hexane-1,6-diol et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine
98654-27-4	Acides gras d'huile de ricin déshydratée, polymérisés avec l'huile de ricin déshydratée, le 2-(diméthylamino)éthanol, l'acide isononanoïque, l'acide isophtalique, l'huile de lin, l'anhydride maléique et le pentaérythritol
99734-09-5	α -[Tris(1-phénéthyl)phényl]- ω -hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyl)
100588-10-1	Acide acrylique, polymérisé avec le 2,2'-[éthane-1,2-diylbis(oxyéthylène)]bis(oxirane) et l'acrylate de sodium
101060-97-3	Chlorure de 2-méthacryloyloxy- <i>N,N,N</i> -triméthyléthananinium polymérisé avec l'acrylamide et le chlorure de 2-acryloyloxy- <i>N,N,N</i> -triméthyléthananinium
102082-95-1	Acrylate d'ammonium polymérisé avec l'acrylamide et l'acrylonitrile
102561-59-1	Acide adipique polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)propane-1,3-diamine et la <i>N,N'</i> -éthane-1,2-diylbis(propane-1,3-diamine)
102984-13-4	Acrylate de sodium, polymérisé avec le 2,2'-[éthane-1,2-diylbis(oxyéthylène)]bis(oxirane)
103458-43-1	Acide acrylique polymérisé avec l'acrylate de 2-(diéthylamino)éthyle et l'acrylamide, sulfate
103598-77-2	Phosgène polymérisé avec le 4,4'-isopropylidenediphénol, ester <i>p-tert</i> -butylphénylique
104376-66-1	Formaldéhyde polymérisé avec le nonylphénol ramifié, l'oxyde d'éthylène et l'hexaméthylènediamine
105839-18-7	Acides gras en C ₁₆ et en C ₁₈ insaturés, polymérisés avec le bisphénol A, l'éther butylique du glycidyle, l'épichlorhydrine et la <i>N,N'</i> -bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine
106214-62-4	Acides gras de soja polymérisés avec l'acide adipique, l'hexane-1,6-diol, l'acide 3-hydroxy-2-hydroxyméthyl-2-méthylpropionique, l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'acide isophtalique et le 2,2-bis(hydroxyméthyl)butan-1-ol, composés avec la triéthylamine
106214-63-5	Acides gras de soja polymérisés avec l'acide benzoïque, l'acide 3-hydroxy-2-hydroxyméthyl-2-méthylpropionique, l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, l'acide isophtalique, le pentaérythritol et l'anhydride phtalique, composés avec la triéthylamine
108563-09-3	Alkylamines de suif éthoxylées, <i>p</i> -dodécylbenzènesulfonates (sels)
110392-46-6	Formaldéhyde produits de réaction avec l'hydroquinone et la <i>m</i> -phénylènediamine, sulfurés
110720-55-3	Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther (3:1) avec le {3-[(2-hydroxyméthyléthyl)amino]propylimino}dipropanol, dérivés <i>N</i> -alkylés de suif, sulfates (esters), sels d'ammonium
111850-23-8	4,4'-Isopropylidenediphénol polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, produits de réaction avec le 2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine

No CAS ¹	Nom de la substance
111905-53-4	Alcools en C ₁₃₋₁₅ , ramifiés et linéaires, butoxylés/éthoxylés
111905-54-5	Alcools en C ₁₃₋₁₅ ramifiés et linéaires, éthoxylés propoxylés
112484-41-0	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> -(1,1,3,3-tétraméthylbutyl)phénol, terminé à l'acide bromhydrique
113894-91-0	Acétate phosphate d'amylopectine
115559-71-2	Sulfite monosodique, produits de réaction avec le polymère <i>m</i> -crésol-formaldéhyde-nonylphénol
115559-72-3	Sulfite monosodique, produits de réaction avec le polymère <i>m</i> -crésol-formaldéhyde
116265-69-1	Formaldéhyde, produits de réaction avec l'hexaméthylènediamine et le polymère éthylène-propène oxydé
117985-54-3	Hydroxybenzènesulfonate monosodique polymérisé avec l'aniline, le formaldéhyde, la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine et l'urée, bisulfité
118460-96-1	Formaldéhyde polymérisé avec le crésol, le nonylphénol et le phénol, bisulfité
118685-17-9	Acide <i>p</i> -aminobenzènesulfonique polymérisé avec le formaldéhyde, l' <i>o</i> -crésol et le phénol, bisulfité
119147-80-7	Ester 2-hydroxy-3-(méthacryloyloxy)propylique de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque homopolymérisé, polymère avec le méthacrylate de méthyle et le méthacrylate d'oxiranylméthyle, méthacrylate <i>p</i> -nitrobenzoate
120712-84-7	Formaldéhyde polymérisé avec le phénol, sel de potassium
121028-89-5	Acide méthacrylique télomérisé avec le méthacrylate de butyle, le dodécane-1-thiol, le 2-mercaptoéthanol, le méthacrylate de méthyle et le méthacrylate de 2-(oxazolidin-3-yl)éthyle
121053-40-5	<i>N</i> -Alkyl(triméthylènediamine) de coco, composés avec le polymère d'acide acrylique- <i>N</i> -(butoxyméthyl)acrylamide-acrylate d'éthyle-styrène et le 2-(diméthylamino)éthanol
121053-41-6	<i>N</i> -Alkyl(triméthylènediamines) de coco polymérisées avec l'acide acrylique, le <i>N</i> -(butoxyméthyl)acrylamide, le 2-(diméthylamino)éthanol, l'acrylate d'éthyle et le styrène
121053-44-9	Glutarate de diméthyle polymérisé avec la <i>N</i> -(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine, l'ammoniac et le (chlorométhyl)oxirane
121053-47-2	Acide lactique, composé avec le (chlorométhyl)oxirane polymérisé avec le 2-(méthylamino)éthanol, le 4,4'-isopropylidènediphénol et l' α,α' -[(isopropylidène-di-(4,1-phénylène)]bis[ω -hydroxypoly(oxyéthane-1,2-diyle)]
121372-53-0	Méthacrylate de méthyle télomérisé avec l'acrylate de butyle, le <i>tert</i> -dodécane-1-thiol, le styrène, le 2-(méthylamino)éthanol et le méthacrylate d'oxiranylméthyle, ($\pm$)-lactate (sel) (<i>S</i>)-lactate (sel)
121375-94-8	Urée polymérisée avec l'aniline, le formaldéhyde et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine, bisulfité
121617-09-2	Alcools en C ₁₆₋₁₈ propoxylés
121617-10-5	Colophane polymérisée, polymère avec l'anhydride maléique, l'anhydride phtalique, le tallol, l'alcool tétrahydroabiétylique et le 2,2-bis(hydroxyméthyl)butan-1-ol
122966-99-8	2,4,6-Tri- <i>sec</i> -butylphénol, produits de réaction avec le 2,2'-[isopropylidènebis(<i>p</i> -phénylénoxyméthylène)]bis(oxirane), éthoxylés
123774-67-4	Formaldéhyde polymérisé avec l'ammoniaque (NH ₄ OH), le <i>p-tert</i> -butylphénol et le phénol
124578-08-1	2-Chlorobuta-1,3-diène homopolymérisé, produits de réaction avec l'oxyde de zinc
124578-12-7	Acide 12-hydroxyoctadécanoïque homopolymérisé, produits de réaction avec la polyéthylénimine
125249-27-6	Formaldéhyde polymérisé avec le méthanol et le nonylphénol
125302-07-0	Acrylamide polymérisé avec le formaldéhyde et la morpholine

No CAS ¹	Nom de la substance
125302-08-1	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le 2,2'-iminodiéthanol, le 2,2'-[isopropylidènebis(<i>p</i> -phénylénoxyméthylène)]bis(oxirane), et le <i>p</i> -nonylphénol
125328-35-0	Amides de suif hydrogéné et de <i>N</i> -[[aminoéthyl]amino]éthyl]- <i>N</i> '-aminoéthyléthane-1,2-diamine polymérisés avec l'épichlorhydrine et le polyéthylèneglycol, acétates (sels)
125328-72-5	Méthacrylate de méthyle télomérisé avec l'acrylate de butyle, le tert-dodécane-thiol, le styrène, le 2-(méthylamino)éthanol, le méthacrylate d'oxiranylméthyle et le propylèneglycol
125329-08-0	Acide oléique polymérisé avec le sulfate de cuivre(2+) (1:1), l'anhydride maléique et l'oxydipropanol
125351-98-6	Aziridine homopolymérisée, produits de réaction avec l'épichlorhydrine et le polyéthylèneglycol, acétates
125352-08-1	Alkyltriméthylènediamines en C ₁₂₋₂₂ , éthoxylées
125352-10-5	Sulfate (1:1) de cuivre(2+) polymérisé avec l'anhydride maléique et l'oxydipropanol
125378-97-4	Acrylate de butyle polymérisé avec le styrène, le méthacrylate de méthyle, le méthacrylate d'oxiranylméthyle, le monométhacrylate du propylèneglycol et le 2,2'-thiodiéthanol
125826-31-5	Phtalate de diallyle polymérisé avec le maléate acide de butyle, le méthacrylate de butyle, le styrène, l'acrylate de 2-éthylhexyle, le méthacrylate de 2-hydroxyéthyle, l'ester 2-hydroxy-3-(méthacryloyloxy)propylique de l'acide 12-hydroxyoctadécanoïque homopolymérisé, le méthacrylate de méthyle, l'acide méthacrylique et le méthacrylate d'oxiranylméthyle, <i>p</i> -nitrobenzoate
125826-37-1	Acide 3-hydroxy-2-(hydroxyméthyl)-2-méthylpropionique polymérisé avec l'hydrazine, l' α -hydro- ω -hydroxypoly(oxybutane-1,4-diyle) et l'isocyanate de 3-isocyanatométhyl-3,5,5-triméthylcyclohexyle, composé avec la triéthylamine
125826-39-3	Acide 3-hydroxy-2-(hydroxyméthyl)-2-méthylpropionique polymérisé avec le cyclohexane-1,4-diméthanol, le diisocyanate de méthyl-1,3-phénylène, l'hydrazine et l' α -hydro- ω -hydroxypoly(oxybutane-1,4-diyle), composé avec la triéthylamine
125826-44-0	Acide adipique polymérisé avec le 2,2-diméthylpropane-1,3-diol, l'hexane-1,6-diol, l'hydrazine, l'acide 3-hydroxy-2-(hydroxyméthyl)-2-méthylpropionique et le diisocyanate de 4,4'-méthylènedicyclohexyle, composé avec la triéthylamine
128801-08-1	Formaldéhyde, polymérisé avec le 4,4'-(1-méthyléthylidène)bis(phénol), le 2,2'-[(isopropylidène)bis(4,1-phénylénoxyméthylène)]bis(oxirane) et le phénol
128971-25-5	Acides gras polymérisés avec l'acide isophtalique, l'acide linoléique dimérisé et la <i>N,N</i> '-bis(2-aminoéthyl)éthane-1,2-diamine
129126-83-6	Huile de lin polymérisée avec l'acide benzoïque, le formaldéhyde, le pentaérythritol, le phénol, l'anhydride phtalique, la colophane, le DIT, l'anhydride 1,2,3,6-tétrahydrophthalique et le 2,2-bis(hydroxyméthyl)butan-1-ol
129126-87-0	Huile de lin polymérisée avec l'acide benzoïque, le formaldéhyde, le pentaérythritol, le phénol, l'anhydride phtalique, la colophane, le DIT, l'anhydride 1,2,3,6-tétrahydrophthalique et le 2,2-bis(hydroxyméthyl)butan-1-ol, composés avec le 2-(diméthylamino)éthanol
129420-90-2	4,4'-Isopropylidènediphénol polymérisé avec le 2,2'-iminodiéthanol et le 2,2'-[isopropylidènebis(4,1-phénylénéoxyméthylène)]bis(oxirane)
129698-94-8	Méthacrylate de 2-(diéthylamino)éthyle, polymérisé avec le méthacrylate de 2-méthylpropyle
129783-27-3	Cyanoguanidine polymérisée avec le formaldéhyde et la 1,3,5-triazine-2,4,6-triamine, sulfonée, sels de sodium
129783-43-3	4,4'-(1-Méthyléthylidène)bis[phénol] polymérisé avec le 2,2'-iminobis[éthanol] et le 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylénéoxyméthylène)]bis[oxirane], produits de réaction avec le monostéarate du polyéthylèneglycol

No CAS ¹	Nom de la substance
129783-50-2	4-Aminobenzènesulfonamide polymérisé avec le (chlorométhyl)oxirane, le 4,4'-(1-méthyléthylidène)bis[2,6-dibromophénol] et le 2,2'-[(1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxyméthylène)]bis[oxirane]
129870-85-5	Acide adipique polymérisé avec l'anhydride phtalique, le 5-isocyanato-1-(isocyanatométhyl)-1,3,3-triméthylcyclohexane et l'oxybis[propanol], bloqué avec l'acrylate de 2-hydroxyéthyle
139682-51-2	Dimères d'acides gras insaturés en C ₁₈ , polymérisés avec le bisphénol A, la diéthylènetriamine, l'épichlorhydrine, des acides gras de tallöl et la triéthylènetétramine
144030-98-8	Acide 4-hydroxybenzènesulfonique polymérisé avec le formaldéhyde et l'urée, produits de réaction avec l'aniline, la 1,3-bis(hydroxyméthyl)urée, la 4,5-dihydroxy-1,3-bis(hydroxyméthyl)imidazolidin-2-one, le disulfite de disodium, le formaldéhyde, la tétrahydro-3,5-bis(hydroxyméthyl)-1 <i>H</i> -1,3,5-oxadiazin-4-one et la tétrahydro-5-(2-hydroxyéthyl)-1,3-bis(hydroxyméthyl)-1,3,5-triazin-2-(1 <i>H</i>)-one
144031-00-5	Acide 2-hydroxypropionique, composés avec le polymère de bisphénol A-épichlorhydrine-polyéthylène glycol éther avec le bisphénol A (2:1), produits de réaction avec le (méthylamino)éthan-2-ol
144238-33-5	Acide méthacrylique, produits de réaction avec l'éther bisphénol A-bisphénol A diglycidyle, polymérisé avec le benzoate et le styrène
147170-42-1	Acide acrylique télomérisé avec le dodécane-1-thiol, S-oxydes, sels d'ammonium
150226-40-7	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> - <i>tert</i> -butylphénol, le 4,4'-isopropylidènediphénol et le <i>p</i> -méthylphénol, complexe d'oxyde de magnésium
150226-41-8	Formaldéhyde polymérisé avec le <i>p</i> - <i>tert</i> -butylphénol et le 4,4'-isopropylidènediphénol, complexe d'oxyde de magnésium
154862-02-9	Colophane polymérisée, polymère avec l'anhydride maléique, l'anhydride phtalique, le tallöl, l'alcool tétrahydroabiéthylique et l'éthylidynetriméthanol
155240-18-9	Acide dodécylbenzènesulfonique, produits de réaction avec des dérivés monopolyisobutylène de l'anhydride succinique, le 3,6,9-triazaundécaméthylènediamine et l'oxyde de zinc
157856-36-5	Acrylamide homopolymérisé, hydrolysé, sels de sodium
160611-46-1	Anhydride maléique télomérisé avec l'éthénylbenzène et l'isopropylbenzène, esters C ₇₋₉ -isoalkyliques riche en C ₈
160799-28-0	Méthylloxirane polymérisé avec l'oxirane, éther 1-éthoxyéthylique et 4-tripropylènephénylique
165307-61-9	Anhydride phtalique, polymérisé avec le pentaérythritol et le glycérol, benzoate, (9 <i>Z</i> ,12 <i>Z</i>)-octadéca-9,12-diénoate
176227-30-8	Formaldéhyde, polymérisé avec le 4- <i>tert</i> -butylphénol et l'oxirane, estérifié avec des acides gras de tallöl
191616-99-6	4-4'-(Isopropylidène)diphénol, polymérisé avec le chlorométhylloxirane, produits de réaction avec la 5-amino-1,3,3-triméthylcyclohexylméthylamine et la 2,2,4(ou 2,4,4)-triméthylhexane-1,6-diamine

¹ No CAS : numéro de registre du Chemical Abstracts Service